

Certificat de Compétences en Entreprise | Gestion | Comptabilité | Finance | Fiscalité

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : CONTRIBUER A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

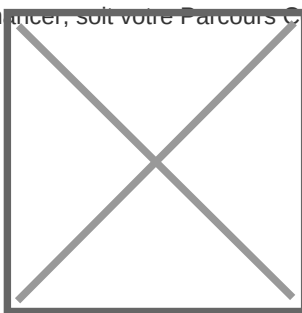


En résumé

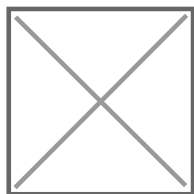
Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le [Certificat de Compétences en Entreprise](#) (CCE) est aujourd'hui recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE COMPETENCES. RS5373: [Consulter la fiche ici](#)

La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation.

La certification est éligible au CPF. Vous pourrez ainsi financer, soit votre Parcours Certifiant, soit votre portefeuille de preuves mais aussi l'examen de certification.



Sa reconnaissance est nationale et a une durée illimitée.



CCI France Réseau CCE <https://www.cci.fr/ressources/formation/formation-continue/cce>



Objectifs

La certification repose sur les compétences suivantes :

- Analyser des documents comptables et de la situation financière de l'entreprise
- Evaluer l'activité et de la rentabilité de l'entreprise
- Concevoir des outils et des indicateurs de suivi et de gestion de l'activité de l'entreprise



Programme

Référentiel d'évaluation

1 – Analyse des documents comptables et de la situation financière de l'entreprise

- Identifier les documents comptables restituant la situation financière de l'entreprise, en repérant les informations

Certifiante

Oui

Code RNCP / RS

RS5373

Référence

GCFF-0000-CCECGE-01

significatives à consulter et en tenant compte de l'environnement juridique et fiscal de l'entreprise et de ses éventuelles évolutions.

- Analyser le compte de résultat de l'entreprise, en recensant et en comparant les charges et les produits de différentes natures générés par son activité durant l'année écoulée, afin d'évaluer sa performance sur la période concernée et de déterminer l'ampleur des bénéfices ou pertes réalisés.
- Interpréter le bilan comptable de l'entreprise, en s'appuyant sur l'analyse de ses annexes, afin d'apprécier l'évolution du fonds de roulement, des besoins en fonds de roulement et de la trésorerie de l'entreprise.

2 – Evaluation de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise

- Evaluer la rentabilité de l'entreprise, en identifiant, en calculant et en interprétant les ratios de gestion pertinents (marge commerciale, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, CAF), afin de caractériser sa profitabilité et ses capacités de financement.
- Evaluer les différents coûts induits par l'activité de l'entreprise, en appliquant la ou les méthodes de calcul appropriée(s) de ses charges fixes, variables, directes et indirectes en relation avec son chiffre d'affaires, afin de déterminer son seuil de rentabilité.
- Analyser la structure des dépenses générées par l'activité de l'entreprise, en identifiant les axes d'amélioration et gisements d'économie possibles, afin d'assurer la maîtrise des coûts et d'optimiser sa gestion.
- Préconiser les mesures correctives de gestion à mettre en œuvre, en identifiant les gisements d'amélioration et d'optimisation révélés par ses analyses, pour optimiser les résultats.

3 – Conception d'outils et d'indicateurs de suivi et de gestion de l'activité de l'entreprise

- Concevoir les outils de suivi et d'analyse de l'activité de l'entreprise, en identifiant et en formalisant les critères, indicateurs et tableaux de bord pertinents compte tenu des spécificités de son activité et de son organisation interne, afin d'assurer le suivi et l'évaluation réguliers de l'activité de l'entreprise.
- Etablir un plan de trésorerie mensuel, en planifiant les dépenses à engager pour assurer l'activité de l'entreprise, afin d'optimiser la maîtrise de son budget et d'éviter le recours à des sources de financement extérieures pour honorer ses engagements.
- Communiquer les résultats de l'entreprise aux différents acteurs concernés, en produisant les bilans et états de suivi de l'activité, et en élaborant les commentaires accompagnant la documentation.



Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de formateur expert de son domaine.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.